

## **AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**

**N°50/2022/D.A.L.**

**-Séance Publique-**

Le **29 Novembre 2022 à 11H00**, il sera procédé, dans les bureaux de la Caisse Marocaine des Retraites (CMR) sis à Avenue Al Araar, Hay Ryad à Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour l'**acquisition d'une solution de gestion des remontées (anomalies) pour le compte de la Caisse Marocaine des Retraites.**

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), ou à partir du portail de la Caisse Marocaine des Retraites [www.cmr.gov.ma](http://www.cmr.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **Cinq Mille Dirhams (5 000,00 DH)**.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de **101 040,00 DH TTC** (Cent Un Mille Quarante Dirhams TTC) pour l'acquisition et **90 000,00 DH TTC** (Quatre Vingt Dix Mille Dirhams TTC) annuellement pour la maintenance.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés de la Caisse Marocaine des Retraites.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leurs plis contre récépissé, dans le bureau du maître d'ouvrage indiqué dans l'avis d'appel d'offres ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit les déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics ;
- Soit les remettre, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article **11** du règlement de consultation.